

A nous retourner signé avec votre dossier d'inscription.

Le Trophée des Bahuts est un rassemblement de voiliers de croisière, ouvert aux élèves des collèges de Seine-Saint-Denis.

Sur chaque voilier, un équipage de 8 personnes : 6 élèves, un professeur ou un accompagnateur et un skipper diplômé.

Tout au long de ce rassemblement, les équipages, quel que soit leur niveau sportif, défendent les couleurs de leur ville et de leur établissement sur des challenges en mer et à terre. Pour l'édition 2025, le TROPHÉE DES BAHUTS 2025 mettra l'accent sur l'écologie et le développement durable. Les épreuves compteront pour moitié avec les régates dans le classement final de la compétition.

OBJECTIFS DE CETTE MANIFESTATION :

- Faire découvrir le monde de la mer et de la voile à de jeunes citoyens.
- Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux grâce aux écogestes à observer en mer et sur le littoral.
- Faire vivre les valeurs de la République.
- Développer la notion d'équipe, de solidarité et créer une cohésion au sein d'un groupe.
- Faire participer des néophytes aussi bien que des plus expérimentés.

MOYENS MIS EN PLACE

Initiations à la voile sur un plan d'eau de l'Est Parisien.

A partir du mois de mars/avril, les équipages constitués participent à 2 séances d'initiation à la voile de 1h30 sur des catamarans (**dates à renseigner dans le dossier d'inscription**), encadrées par des moniteurs diplômés.

Navigation au Trophée des Bahuts en Bretagne.

Encadrés par un skipper diplômé (chef de bord), les élèves naviguent dans la baie de Quiberon.

Ils participent tous à la bonne marche du voilier et à la vie à bord : les jeunes tiennent la barre, virent de bord, hissent les voiles, le spi, tracent leur route etc... mais aussi **préparent les repas et dorment** à bord du bateau.

Ce sont eux qui assurent également le rangement et le nettoyage du bateau.

Les régates en mer et les épreuves de rallye sont définies en fonction des conditions météorologiques.

Des points sont attribués à chaque équipage suivant leur classement sur l'eau et à terre.

Le collège vainqueur de l'édition remporte le « Bouclier du Trophée des Bahuts », remis en jeu chaque année. Il est actuellement détenu par le collège **JEAN RENOIR DE BONDY**.

ORGANISATION :

L'organisation est totalement prise en charge par le CDV93 :

À TERRE :

- Location des cars pour le transport en Bretagne.
- Mise à disposition d'un chapiteau sur place.
- Prise en charge du dîner et de la soirée festive du dimanche soir en Bretagne et du petit déjeuner du lundi matin avant le retour des équipages sur Paris.
- Réservation des salles de réunions.
- Soutien logistique (chapiteau, repas communs, soirée festive...).

SUR L'EAU :

- Prise en charge des séances d'initiation à la voile sur catamaran et de sensibilisation à la régates.
- En Bretagne, mise à disposition des voiliers pour les collèges (**l'hébergement des équipages s'effectue sur les bateaux**).
- Encadrement des jeunes par des skippers diplômés.
- Mise à disposition des bateaux d'accompagnement et de zodiacs pour la sécurité.

- Réservation des emplacements portuaires.
- Sécurité générale du plan d'eau.
- Organisation des régates par le Yacht Club du Crouesty Arzon.
- Déclarations administratives aux Affaires Maritimes et aux organismes de secours.
- Assurance de la manifestation et des participants auprès de notre compagnie d'assurance, la MAIF (N° 1505447 A).
- Prise en charge des licences nécessaires pour la compétition auprès de la Fédération Française de Voile.

COMMUNICATION :

Le CDV93 se charge de faire connaître le plus largement possible cette manifestation sportive à travers les médias, son site Internet et sa page Facebook.

Selon la loi informatique et de liberté, la publication d'images des personnes participantes est autorisée. Nous vous demanderons de consulter vos élèves à ce sujet et de **nous transmettre une autorisation pour votre équipage. La diffusion ne s'effectuera pas si la demande en est faite par écrit.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Présentation d'un **projet éducatif** à destination des élèves participants au Trophée des Bahuts. **Celui-ci devra être transmis au CDV93 avec le dossier d'engagement.**
- Tous les élèves participants doivent posséder, **une Attestation du « savoir nager » en sécurité (ASNS) et une autorisation de droit à l'image à présenter lors de la 1^{ère} séance d'initiation. Ces documents, conservés par l'accompagnateur, devront également être à bord des bateaux en Bretagne ainsi que le fichier médical de chaque élève.**
- Tous les élèves participants doivent avoir **moins de 18 ans** au moment de la manifestation.
- Le port de la brassière (gilet de sauvetage) sur les bateaux est **OBLIGATOIRE** quelles que soient les conditions météorologiques pour les élèves ainsi que pour leur professeur sous peine de débarquement.
- Les boissons alcoolisées sont interdites sur les bateaux.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Attention la sélection des candidatures (dossiers complets) se fera par ordre d'arrivée (date de réception faisant foi).

Le nombre de bateaux disponibles est volontairement limité pour un meilleur accueil de la flotte dans les ports. Les inscriptions seront enregistrées selon le calendrier suivant :

- 30/09/24 : Ouverture des inscriptions des établissements.
- 20/12/24 : Clôture des inscriptions.
- 06/01/25 : Confirmation des inscriptions par le CDV93.

**** LES INSCRIPTIONS :** elles sont limitées à **deux bateaux par établissement (néanmoins une option pour plusieurs bateaux supplémentaires -projet de classe- est envisageable sous réserve de places disponibles et fera l'objet d'une autorisation spéciale accordée par le Comité d'Organisation du CDV93).**

Faites-nous part de votre souhait **le plus tôt possible**. Toute confirmation définitive pour des bateaux supplémentaires vous sera communiquée rapidement mais n'hésitez pas à revenir vers nous.

Compte tenu du nombre important de demandes d'inscription, il est impératif de contacter les bureaux du CDV93 par téléphone ou par mail dès le téléchargement de votre dossier d'inscription sur Internet. Vous pouvez aussi remplir le formulaire de pré-inscription disponible sur le site internet www.cdv93.com. N'hésitez pas à nous joindre pour toute question complémentaire.

***** LE CHOIX DES SKIPPERS :**

La possibilité d'indiquer sur le dossier d'inscription le ou les nom(s) de skippers avec qui vous aimeriez naviguer (bonne collaboration au cours d'éditions antérieures), **n'est en aucun cas contractuel.** **Leur attribution sur les bateaux dépendra d'une part, de leur disponibilité et d'autre part de la logistique interne au CDV93.**

APRÈS L'INSCRIPTION :

Les établissements inscrits seront conviés à un rendez-vous d'information auquel **la présence de l'accompagnateur est obligatoire. Le chef d'établissement y est également convié.** La date, le lieu et l'horaire de cette réunion, **qui a généralement lieu courant janvier**, vous sera confirmée avec votre inscription début janvier.

La liste d'équipage nominative dûment remplie (avec les attestations du Savoir Nager en Sécurité et les autorisations du droit à l'image) vous sera demandée **dès la 1^{ère} séance d'initiation sur catamarans.**

Les établissements qui le souhaitent pourront recevoir la visite des membres de l'association pour une présentation complète du CDV93 et de l'événement.

FRAIS DE PARTICIPATION PAR BATEAU :

Dans le cadre de sa convention de **Grand Partenaire du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**, le CDV93 prend en charge une grande partie des frais d'organisation.

Néanmoins, pour l'ensemble de la prestation du **Trophée des Bahuts** :

**Une participation forfaitaire de 800 € par bateau
(comprenant 6 élèves + 1 accompagnateur)
est demandée aux établissements participants.**

Cette participation ne comprend pas :

✓ Les frais d'avitaillement pour le séjour sur place (repas pris sur le bateau) **incluant également ceux de votre skipper.** Sauf le repas commun aux équipages du dimanche soir est pris en charge par le CDV93, ainsi que le petit déjeuner du lundi.

✓ L'EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE ADEQUAT POUR LES EQUIPAGES :

Chaque équipage (sous la responsabilité de son accompagnateur) est tenu de posséder un équipement adéquat pour la navigation, **à savoir vêtements chauds et imperméables, chaussures étanches**, qui sont absolument nécessaires en cas de conditions météorologiques défavorables. Le cas échéant, **le CDV93 se réserve le droit d'annuler les séances de navigation.**

RÈGLEMENT ET CAUTION :

✓ Un **chèque de réservation /ou bon de commande** correspondant à la moitié du montant total – **soit 400 € par bateau - doit être envoyé avec votre dossier d'inscription pour assurer la réservation des bateaux.**

✓ Un chèque **de caution /ou bon de commande** de 200 € par bateau est demandé également en cas d'avarie sur les bateaux (casse ou perte).

Ces chèques, à établir à l'ordre du CDV93, ne seront pas encaissés (sauf en cas d'annulation pour le chèque de réservation et de casse ou de perte de matériel sur les bateaux pour le chèque de caution). Ils vous seront restitués à la fin de la manifestation et après le règlement de votre facture sur demande.

L'état du bateau doit être vérifié par le skipper, le professeur et le loueur conjointement (propreté, inventaire complet et absence de dégradations). Le chèque de caution pourra être encaissé si des dégradations ou des pertes de matériels sont constatées.

> Le règlement de cette facture, doit nous **parvenir impérativement avant le début de la manifestation et au plus tard, le 05 mai 2025.**

Clauses d'annulation :

Si l'établissement annule l'inscription :

- Plus d'un mois avant le départ, 50% du montant total sera demandé par le CDV93.

- Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date : **Etablissement :**

Nom du responsable : **Signature :**

Pour plus de renseignements, contact : Francine Lecerf
CDV93 -Ile de loisirs de Jablines-Annet - 77450 Jablines
par téléphone au 06 30 60 91 84 / 06 88 74 86 74
par mail à flecerf@cdv93.com ou admin@cdv93.com
www.cdv93.com

**Merci de nous contacter impérativement par téléphone ou par mail
dès le téléchargement de ce dossier**

*** Champs à remplir obligatoirement**

**** Sous réserve de places disponibles**

***** Option facultative sur un skipper**

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

*NOM :

*Adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Téléphone :

*E-mail :

* Nom du quartier :

QPV :

QRR :

Autre :

Site Internet de l'établissement
ou de l'association sportive :

Page FB :

Accompagnateurs sur la manifestation du TROPHÉE des BAHUTS

1^{er} Bateau :

2^{ème} Bateau :

** option 3^{ème}

** 4^{ème} Bateau

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Date de naissance :

*Date de naissance :

*Date de naissance :

*Date de naissance :

*Tél. Port. :

*Tél. Port. :

*Tél. Por. :

*Tél. Por. :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

Etes-vous titulaire du BNSSA : OUI NON

Autres diplômes :

Equipages

*Nbre de bateaux réservés :

- 1 bateau

- 2 bateaux

** option 3^{ème} ou 4^{ème} Bateau

* Indiquez la composition des équipages :

F (féminin)

M (masculin)

Mx (mixte)

*Type d'enseignement : (ex : segpa ...) : Classe de : 6^e / 5^e / 4^e / 3^e

Age des élèves : Commentaires :

***** Option (facultative) sur un/plusieurs skipper(s) :**

Ce document d'**inscription** pour la participation au **TROPHEE des BAHUTS 2025** est à nous retourner avant le **20/12/24** accompagné de **votre projet pédagogique, d'un chèque de réservation / ou d'un bon de commande (400€/bateau) correspondant à la moitié du montant total de 800€/bateau** (chèque qui ne sera pas encaissé sauf en cas d'annulation) ainsi qu'un « **chèque de caution / ou d'un bon de commande de 200 €** » par bateau à établir à l'ordre du **CDV93**.

CDV93 vous **confirmera** votre participation à partir du **08 janvier 2025**. **La facture sera à régler impérativement avant la manifestation, et au plus tard le 05 mai 2025.**

Clause d'annulation :

Si l'établissement scolaire annule l'inscription :

- Plus d'un mois avant le départ, 50% du montant total sera demandé par le CDV93.

- Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date :

NOM :

Signature :

« Les Initiations à la Voile sur Catamarans »

ETABLISSEMENT :

Ville :

Accompagnateurs :

Préférez-vous effectuer vos 2 séances ? sur 2 jours Journée entière.....

.....

Quel moyen de transport comptez-vous utiliser pour vous rendre aux initiations sur un plan d'eau de l'Est Parisien :

Minibus de l'établissement :

Car de la ville :

Autre :

Merci de noter de 1 à 3 (par ordre de préférence) le jour qui vous convient le mieux pour effectuer vos initiations ainsi que les tranches horaires :

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

Préférez-vous les tranches horaires (par ordre de préférence de 1 à 3) :

9h15 à 10h45

11h à 12h30

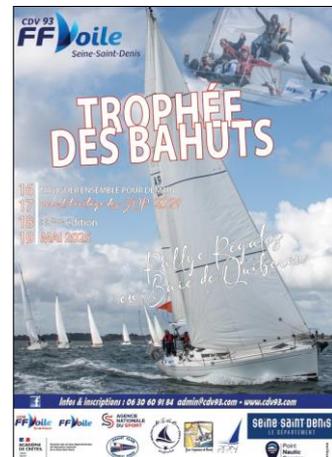
14h à 15h 30

15h30 à 17h

**Nous vous remercions de nous retourner ce questionnaire très rapidement
afin de bloquer vos créneaux de voile au Centre Nautique**

LISTE D'EQUIPAGE DU TROPHÉE DES BAHUTS

Du 16 au 19 mai 2025



Nom de l'établissement :

VILLE :

Nom, prénom de l'accompagnateur :

N° de téléphone portable :

(valide pendant la manifestation)

Autre N° téléphone A APPELER EN CAS D'URGENCE :

	NOM Prénom	SEXE	DATE DE NAISSANCE	Attestation du « savoir nager » en sécurité (ASNS)	Autorisation « Droit à l'image »	N° téléphone A APPELER EN CAS D'URGENCE
ELEVE 1						
ELEVE 2						
ELEVE 3						
ELEVE 4						
ELEVE 5						
ELEVE 6						

Je soussigné(e),, accompagnateur sur le Trophée des Bahuts, certifie être en possession de l'Attestation du « savoir nager » en sécurité (ASNS) et de l'autorisation de droit à l'image pour chaque élève **dès la 1^{ère} séance d'initiation**

Fait à :

Le

Signature :